Nantes Métropole

Direction générale Ressources **Arrêté n° 2026- 57**

Arrêté relatif à la composition de la commission mixte des services communs

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil métropolitain portant élection de Mme Johanna ROLLAND, présidente,

Vu l'article 7 de la convention du 28 janvier 2026 relative aux services communs entre Nantes Métropole et la Ville de Nantes,

Considérant qu'il revient à la Présidente de Nantes Métropole de désigner les 4 membres du conseil métropolitain siégeant au sein de la commission mixte des services communs,

Arrête

Article 1.

Les élus suivants sont désignés pour siéger au sein de la commission mixte des services communs :

- Monsieur Anthony Berthelot
- Monsieur Emmanuel Terrien
- Monsieur Erwan Bouvais
- Madame Adeline Cheriff

Article 2.

Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 26 OCT. 2026

Johanna ROLLAND
Présidente

mis en ligne le :

26 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20261026-2026_57ARR-AR
Date de télétransmission : 26/10/2026
Date de réception préfecture : 26/10/2026